



**DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE
VISIBILITE DU PROJET « PATINER » IS_2.1_103
“Promouvoir et développer une aquaculture multi-
trophique durable et intégrée”**

**Dossier de consultation
n°01/2023**

Mai 2023



PREAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre du **projet “Promouvoir et développer une aquaculture multi-trophique durable et intégrée” « PATINER » IS_2.1_103**, financé par le Programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, Le Centre Technique d’Aquaculture se propose de lancer une consultation pour la conception et le développement de matériel et outils de communication et de visibilité.

1. OBJET

Sélectionner un fournisseur (fabricant et/ou revendeur) spécialisé en communication et visibilité pour la conception et le développement de matériel de visibilité pour le projet **PATINER**. Le tableau ci-dessous résume les produits demandés :

| Désignation | Quantité |
|--|----------|
| Tee-shirt couleur uni en coton col V portant le logo à gauche Taille L | 50 |
| Tee-shirt couleur uni en coton col V portant le logo à gauche Taille XL | 50 |
| Tote Bags écologique coton avec fermeture siglés dimension 38*40cm avec trousse dimension 15*23cm | 50 |
| Blouse de laboratoire blanche siglé | 30 |
| Casquettes siglé | 100 |
| Mugs siglés | 50 |
| Tapis souris siglée avec repose-poignets avec gel - Base antidérapant | 50 |
| Power bank siglé avec une capacité de 10000 mAh | 20 |
| Clé USB siglé avec une capacité de Stockage: 16 Go - Interface: USB 2.0 | 50 |
| Stylo siglé | 200 |
| Bloc note siglé (format A5 couverture cartonnée en couleur, feuille en papier noir et blanc) | 150 |
| Etiquettes autocollantes prêt coupées du logo du projet et du bailleur de fond de l’Union Européenne formats (5cm x 5 cm) | 50 |
| Etiquettes autocollantes prêt coupées du logo du projet et du bailleur de fond de l’Union Européenne formats (15cm x10 cm) | 50 |
| Planner/ semainier | 100 |
| Porte document en cuir deux compartiments | 30 |

Le contractant prendra en charge l’ensemble des travaux de conception, de réalisation, de confection et d’impression de ces supports de communication (y compris la fourniture du papier, plastique aimanté, simili cuir, tissu...).

Le contractant du marché doit fournir au minimum trois (3) propositions de maquette et échantillon pour chaque produit y compris la matière première à utiliser dans un délai d’une semaine à compter de la date de notification d’attribution du marché.

Les conceptions doivent faire preuve d’innovation et de créativité tout en respectant la charte graphique du projet (annexe 6) et les règles de la communication du programme Italie- Tunisie 2020 (voir le manuel



de gestion des projets point 5.3 pages 29-32 ; <https://south.euneighbours.eu/wp-content/uploads/2022/07/manuel-de-mise-en-oeuvre-1.pdf>).

Le contractant retenu doit donc assurer :

- La conception et la confection des articles
 - Le suivi de fabrication des articles auprès de l'imprimeur et du confectionneur textile
- Et ce, selon les conditions du présent cahier des charges et des spécifications susmentionnées.

2. CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Il est admis à soumissionner tout fournisseur (fabricant et/ou revendeur), capable de faire la conception, la confection, la fabrication, le tirage et la livraison des produits prévus par le présent cahier des charges dans le délai contractuel et garantir leur conformité par rapport au présent cahier de charge et aux échantillons et maquettes fournis à le CTA.

NB : chaque soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots

3. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

1.1. PIECES CONSTITUTIVE DE L'OFFRE

L'offre est constituée par :

- Le dossier administratif.
- Le dossier technique.
- Le dossier financier.

Les pièces constitutives de l'offre sont les suivantes :

Le dossier administratif

- ✓ Une copie du registre de commerce de l'entreprise
- ✓ une attestation d'affiliation à la CNSS
- ✓ Une attestation fiscale valide
- ✓ La fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 3).
- ✓ Une déclaration sur l'honneur de non faillite rempli et signé (Annexe 4).
- ✓ Une déclaration sur l'honneur de non influence rempli et signé (Annexe 5).

Le dossier technique (offre technique) :

- ✓ Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire sur toutes les pages.
- ✓ Des illustrations des produits phares et pertinents réalisés par le prestataire en rapport avec les articles demandés.
- ✓ Tous autres documents justifiant l'expérience dans la communication et dans la conception de supports visuels de communication dans des projets nationaux ou internationaux (attestations de travail fait, PV de réceptionect.).

Le dossier financier (offre financière) :

- ✓ Le bordereau des prix rempli et signé (Annexe 1).
- ✓ La soumission rempli et signé (Annexe 2).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix en Hors TVA (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), leurs prix doivent être fermes, non révisables, libellés en Dinars Tunisiens.

1.2. DEPOT ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES L'OFFRES

Les offres doivent être cachetées et envoyées comme suit :

- L'offre technique et de l'offre financière doivent être préparée obligatoirement en deux (02) *Cahier de charge pour la conception et le développement d'outils de communication et de visibilité du projet «PATINER» IS_2.1_103*



exemplaires dont un (1) original, en indiquant clairement sur les exemplaires "Original" et "Copie" comme de besoin. En cas de différence entre eux, l'original fera foi.

- Les dossiers seront consignés dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est indiquée la référence de la consultation et son objet.



1. Les offres doivent parvenir soit par voie postale et recommandée soit par rapide poste soit remises directement au bureau d'ordre du Centre technique de l'Aquaculture contre récépissé, au nom de **Monsieur le Directeur Général du Centre Technique d'Aquaculture et, 5 Rue du Sahel 1009 Montfleury Tunis (Tunisie), Partenaire 4 ; Au plus tard le 29 mai 2023 selon l'horaire en vigueur** et portant la mention :

«A ne pas ouvrir- Consultation n°1/ 2023/ PATINER/ CTA pour LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS ET OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VISIBILITE du projet PATINER. IS_2.1_103_ CUP B74119001050002 »

4. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

5. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION

L'offre devra parvenir au Centre Technique d'Aquaculture, au plus tard à la date limite indiquée dans l'avis de consultation. Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Une offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation sera déclarée nulle et non avenue. Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de réception des offres.

6. ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

Le soumissionnaire sera tenu de respecter le modèle de bordereau des prix figurant dans le modèle joint en annexes, remplit en toutes lettres et en chiffres les prix figurants dans le cadre des prix. La somme des montants correspond au montant total de l'offre. Ce montant sera porté dans la soumission et fournira le montant global de la commande. Ce montant comprend outre les rémunérations du soumissionnaire, tous les impôts et taxes directs et indirects.

Tout montant de prix non établi sera considéré comme étant englobé dans d'autres prix et par conséquent nul. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

Les soumissionnaires doivent aussi présenter leurs prix en Hors TVA et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en Dinars Tunisiens pour les produits prêts à l'utilisation, livrés sur site, essayés et vérifiés (en termes de quantité et qualité)

En outre et d'une manière générale, les prix doivent être calculés pour produits livrés, essayés et vérifiés sur site, franc de tous frais, aux risques et périls du titulaire de la commande.

NB: les fournitures sont non soumises à la TVA (projet exonéré de la TVA)

7. MONTANT DE L'OFFRE

Le budget maximal prévu est de quatre milles euros (4000€) Hors TVA sous la ligne budgétaire "Coûts de services /actions de visibilité/ Conception et impression et distribution du matériel de communication"



Le fournisseur retenu aura les références de l'exonération à reporter sur la facture.
Les prix sont fermes et non-révisables pour toute la période d'exécution.

8. CRITERES DE CONFORMITE

Les offres doivent répondre aux exigences des conditions de consultation et des caractéristiques techniques du matériel demandé.

9. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE

Après vérification de la conformité des offres avec les conditions du présent cahier de charge, elles seront rejetées d'office si les offres sont non accompagnées du bordereau des prix et de la soumission.

Etape 1 : analyse de l'offre technique

La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) en respectant les critères ci-dessous.

| Critères d'évaluation | Barème d'évaluation | Nbre maximale de points |
|---|---|-------------------------|
| Expériences en conception de supports visuels de communication dans des projets similaires. | • 10 points/ projet | 60 |
| Nombre de lots auxquels le soumissionnaire participe | • 40 points pour tous les lots • Soustraire 10 points pour chaque lot de moins | 40 |
| Total | | 100 |

Etape 2 : analyse de l'offre financière

Les offres financières seront classées par ordre croissant par lot en attribuant la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale selon la formule suivante :

$$\text{Note Financière de l'offre} = \frac{100 \times X}{1}$$

Où

1 : le montant de l'offre la moins distante

2 : le montant de l'offre x

Etape 3 : Note globale

La note globale (NG) par lot est calculée selon la formule suivante : $NG = ((NT \times 0.4) + (NF \times 0.6)) / 2$

La Commission compétente sera responsable de :

- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.



10. NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

La notification au soumissionnaire sélectionné sera faite par écrit soit via fax soit par porteur soit par mail.

11. VALIDITE DU MARCHE

Le présent marché prendra effet à partir de la date de notification d'attribution du marché et la validation des maquettes (au plus tard 45 jours). On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la livraison des produits objet de la présente consultation.

12. LIVRAISON ET RECEPTION ET CONFORMITE DES PRODUITS

Les produits livrés doivent être conformes aux caractéristiques et spécifications techniques présentées dans l'offre ainsi que par rapport aux maquettes, échantillons et/ou matières premières fournies au client (CTA) lors du choix des produits.

La livraison du matériel objet de la présente consultation aura lieu **AU CENTRE TECHNIQUE D'AQUACULTURE. 5 Rue du Sahel 1009 Montfleury Tunis** La réception définitive des produits est dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de la livraison, si la réception ne peut être faite dans les délais prévus, l'administration doit à partir de la date de constatation, aviser le fournisseur des motifs pour lesquels elle ne peut procéder à la réception des produits.

13. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement du montant total du marché se fera en dinar tunisien après la livraison. Le fournisseur est appelé à présenter six (06) exemplaires originaux des factures indiquant les établissements bancaires et les numéros des comptes sur lesquels les paiements doivent être effectués.

Le mandatement des sommes dues interviendra dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

14. RESILIATION DU MARCHE

- *Résiliation d'office :*

L'ADMINISTRATION conserve le droit de résilier d'office la commande en tout ou en partie sans avertissement préalable dans les cas suivants :

- Un ordre de suspension de paiement avec force légale ayant été émis par l'Administration Tunisienne contre le contractant.
- Une déclaration de faillite avec force légale ayant été émise contre le contractant.

- *Résiliation après mise en demeure :*



En cas de manquement des parties à l'une de leurs obligations contractuelles, la partie allégeant un tel manquement devra mettre l'autre en demeure d'y remédier par lettre recommandée, en lui fixant pour ce faire un délai, si la mise en demeure reste sans effet ou si le délai imparti n'est pas respecté, la commande pourra être résiliée immédiatement et de plein droit sans préjudice de tous dommages et intérêts.

15. REGLEMENT ET LITIGE

En cas de contestation portant sur l'interprétation des termes du présent marché ou de sa mise en application, le litige devra être réglé à l'amiable ou auprès de la commission de règlement de litiges à la Présidence du Gouvernement. A défaut, ce litige devra être réglé devant la juridiction compétente.

16. REGLEMENTATION APPLICABLE

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de la commande sera régie par :

- ✓ La convention de subvention du Projet **PATINER**
- ✓ Le décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

A, Le

Lu et accepté
LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom :

Qualité :

(Cachet et signature)



C. ANNEXES



Annexe 1: Bordereau des prix

| Désignation | Quantité | Prix unitaire (TND HT) | Prix total (TND HT) | TVA | PRIX TOTAL (TND TTC) |
|--|----------|------------------------|---------------------|-----|----------------------|
| Tee-shirt couleur uni en coton col V portant le logo à gauche Taille L | 50 | | | | |
| Tee-shirt couleur uni en coton col V portant le logo à gauche Taille XL | 50 | | | | |
| Tote Bags écologique coton avec fermeture siglés dimension 38*40cm avec trousse dimension 15*23cm | 50 | | | | |
| Blouse de laboratoire blanche siglé | 30 | | | | |
| Casquettes siglé | 100 | | | | |
| Mugs siglés | 50 | | | | |
| Tapis souris siglée avec repose-poignets avec gel - Base antidérapant | 50 | | | | |
| Power bank siglé avec une capacité de 10000 mAh | 20 | | | | |
| Clé USB siglé avec une capacité de Stockage: 16 Go - Interface: USB 2.0 | 50 | | | | |
| Stylo siglé | 200 | | | | |
| Bloc note siglé (format A5 couverture cartonnée en couleur, feuille en papier noir et blanc) | 150 | | | | |
| Étiquettes autocollantes prêt coupées du logo du projet et du bailleur de fond de l'Union Européenne formats (5cm x 5 cm) | 50 | | | | |
| Étiquettes autocollantes prêt coupées du logo du projet et du bailleur de fond de l'Union Européenne formats (15cm x10 cm) | 50 | | | | |
| Planner/ semainier | 100 | | | | |
| Porte document en cuir deux compartiments | 30 | | | | |

Arrêtée la présente offre relative à la conception et le développement de matériels et outils de communication et de visibilité à la somme de (Montant en dinar H.TVA en toutes lettres) et (Montant en dinar T.T.C en toutes lettres).

NB : Tous les frais prévisibles en relation avec la présente commande sont supposés être inclus dans les prix figurants dans ce cadre des prix.

Lu et accepté par le soumissionnaire



Annexe 2 : SOUMISSION

Je soussigné (Nom, Prénom et fonction)
Agissant au nom et pour le compte de :
..... (Intitulé complet de l'entreprise)

Au capital de :

Immatriculé au Registre de commerce de : Sous le N° :

Matricule fiscale :

Faisant élection de domicile à :

Numéro de téléphone : Fax N° : E-mail :

Adhérent à la caisse nationale de sécurité sociale sous le N°:

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier de consultation relatif la conception et le développement de matériels et outils de communication et de visibilité, notamment:

- 1) le présent modèle de soumission.
- 2) les conditions de la consultation.
- 3) le cahier des charges.
- 4) le cadre des prix.

Je m'engage à fournir le matériel demandé tel que décrit dans le présent cahier des charges.

Je me sou mets et m'engage envers le maître de l'ouvrage à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions fixées par le cahier des charges contre un montant qui s'élève à :

.....
..... T.T.C (en chiffres et en toutes lettres).

Ce montant entendu toutes taxes comprises (T.T.C) se décompose comme suit :

- Montant hors T.V.A :
..... (en chiffres et en toutes lettres)

- Montant de la
T.V.A :
..... (en chiffres et en toutes lettres)

Le fournisseur se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert auprès de :

Au nom de : Sous le n° (RIB) :

Fait à : le,

Le Soumissionnaire soussigné



Annexe 3: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Objet : Fourniture de matériel d'impression

Dénomination (en toutes lettres) :

(Personne physique ou morale) :

Nature juridique :

Nationalité :

Activité :

N° d'inscription au registre de commerce :

N° du code fiscale :

N° d'affiliation à la CNSS :

Adresse (complète) :

Code postal :

N° du téléphone :

N° du Fax : Email :

Personne habilitée à signer l'offre :

..... Agissant en qualité de :

Fait à le ____Signature et cachet



Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE

Je soussigné

.....

Agissant en tant que :

.....

De la société :

.....

Déclare sur l'honneur que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de règlement à l'amiable ou judiciaire.

Fait à le

Le soumissionnaire

(Nom et prénom, qualité du signataire,

Signature légalisée, date et cachet)



Annexe 5 : Déclaration sur l'honneur de non influence

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Je soussigné, Nom et prénom

agissant en qualité de

confirme n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents ou tout autre acte, en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

..... le

Le soumissionnaire

(Nom et prénom, qualité du signataire,

Signature légalisée, date et cachet)